

## TERMES DE RÉFÉRENCE

Mission d'accompagnement du Secrétariat de l'AIAFD en vue de son autonomisation dans la gestion de sa nouvelle plateforme LMS

### Contexte

Dans le prolongement d'un MOU signé entre l'Agence française de développement (AFD) et l'Association des institutions africaines de financement du développement (AIAFD), un premier partenariat COPAR d'un montant de 20 000 euros a été signé (à distance) le 6 septembre 2021 par M. Rémy Rioux, directeur général de l'AFD, et M. Thabo Thamane, président de l'AIAFD.

Ce premier partenariat prévoyait la mise en place d'une plateforme LMS pour l'AIAFD. Le prestataire Ingénium a été retenu pour cette mission. Le recettage de la plateforme a été finalisé et la plateforme a été livrée au Secrétariat de l'AIAFD le 29 novembre 2022.

Une formation de prise en main de la plateforme LMS a été dispensée par Ingénium au personnel du Secrétariat de l'AIAFD chargé de gérer la plateforme. Toutefois, il serait opportun de compléter la première formation avec une seconde formation sur le chargement et le développement de contenus pour permettre au Secrétariat de l'AIAFD d'être pleinement opérationnels dans l'alimentation en contenus, la gestion de la plateforme, et le déploiement de nouvelles formations à distance.

Par ailleurs, vu que le premier partenariat fut mis en œuvre avec succès par l'AIAFD, un deuxième partenariat d'un montant de 40 000 euros a été signé entre l'AFD et l'AIAFD.

### Objet de la mission

L'AFD recherche un prestataire en charge d'accompagner l'AIAFD dans le lancement de sa nouvelle plateforme LMS.

Cet accompagnement du prestataire comprend :

1. **La formation du personnel du Secrétariat sur la gestion de la plateforme LMS.** Il s'agira de doter le personnel du Secrétariat de l'AIAFD des compétences et connaissances requises pour alimenter la plateforme LMS en contenu. La formation portera sur
  - le chargement de cours existants et identifiés vers la plateforme ;
  - la création de l'arborescence et des catégories de cours ;
  - l'organisation de contenus ;
  - les méthodes d'inscription des apprenants ;
  - le texte de présentation des cours ; et
  - la création d'activités.

Les termes de référence du prestataire sont joints à ce document pour plus de détails sur la formation, y compris les modules de formation, la durée de la formation, et le nombre d'années d'expérience du prestataire.

2. **Le développement de contenu de formation.** Il s'agira de développer avec le personnel indiqué du Secrétariat de l'AIAFD du contenu sur les thématiques ci-dessous (dans la limite des fonds disponibles et par ordre de priorité, après la formation sur la gestion de la plateforme LMS) :
  - Introduction au concept ESG
  - Cours avancé sur le concept ESG
  - Activités bancaires de développement (Fondamentaux des banques publiques de développement)

## **Liste non exhaustive des contenus pouvant être téléchargés sur la plateforme LMS de l'AIAFD**

- Les contenus de formation suivants, développés par Campus AFD, pourraient être directement intégrés dans la plateforme :
  1. Un MOOC sur l'intégration du genre dans les projets, réalisé en coopération avec Expertise France ainsi que le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ;
  2. Un MOOC sur la transition écologique et énergétique dans les pays du Sud (réalisé en collaboration avec l'Ecole Normale Supérieure) ;
  3. Des contenus de formation sur le changement climatique ont été développés pour les membres du personnel de l'AFD et ses partenaires sur les thèmes suivants : « L'essentiel sur le financement du climat » – « Risques climatiques pour les institutions financières » – « Stratégies à long terme pour la réduction à zéro des émissions nettes de carbon ».
  
- Le contenu suivant développé par *Making Finance Work for Africa (MFW4A)* pourrait également être exploité et intégré dans la plateforme LMS de l'AIAFD :
  1. [Aperçu du secteur financier africain:Financement à long terme et marchés de capitaux](#)
  2. [Financement en Afrique : pour un développement du secteur privé vert, respectueux de l'environnement et inclusif](#)
  3. [Etude de l'impact du développement financier sur l'inégalité des revenus en Afrique : l'importance de l'écart entre les taux d'intérêt et les taux de croissance économique](#)

Le secrétariat de l'AIAFD étudiera également les contenus pertinents d'autres partenaires de développement qui pourraient être partagés sur la plateforme LMS.

### **Conditions générales**

Le prestataire de services devra travailler en étroite collaboration avec le Secrétariat de l'AIAFD pour fournir les services requis. Les activités à réaliser dans le cadre de l'appui à fournir par le prestataire de services pour la mise en œuvre de la plateforme sont programmées principalement en présentiel avec le personnel sélectionné du Secrétariat de l'AIAFD. L'objectif est de tirer profit de la formation initiale dispensée par Ingénium et d'aider le Secrétariat de l'AIAFD à devenir autonome dans la gestion de la nouvelle plateforme LMS de l'AIAFD.

# **DEMANDE DE SERVICES DE CONSULTANCE EN FORMATION SUR LA GESTION DU SYSTÈME DE GESTION DE L'APPRENTISSAGE (LMS) DE L'AIAFD**

## **I. À PROPOS DE L'AIAFD**

L'Association des institutions africaines de financement du développement (AIAFD) est l'organisation faitière des institutions de financement du développement en Afrique. L'AIAFD a été créé en 1975 sous les auspices de la Banque africaine de développement (BAD), avec pour objectif de stimuler la coopération pour promouvoir et financer le développement durable en Afrique et encourager l'intégration économique dans les régions africaines.

L'AIAFD compte actuellement plus de 80 membres, dont des institutions nationales, régionales et multilatérales de financement du développement en Afrique et sur d'autres continents, engagées dans des activités de financement du développement en Afrique. Le siège de l'association est établi à Abidjan, en République de Côte d'Ivoire.

## **II. À PROPOS DU PROJET**

L'AIAFD dispose d'un système de gestion de l'apprentissage (LMS) développé grâce au soutien de l'Agence française de développement (AFD) en 2022. La plateforme LMS a pour but de renforcer la formation en ligne dispensée par l'AIAFD.

La plateforme LMS n'est pas opérationnelle parce que le Secrétariat de l'AIAFD a besoin de plus de compétences pour la mettre en œuvre. Par conséquent, le projet prévoit de faire appel à un consultant pour former le personnel désigné par l'AIAFD afin de rendre la plateforme LMS entièrement opérationnelle en termes de fourniture de contenu, de gestion et de déploiement de nouveaux cours d'apprentissage à distance. Par conséquent, l'AIAFD recherche un consultant ou un prestataire de services informatiques approprié pour renforcer les compétences du personnel de son Secrétariat.

## **III. OBJECTIF DE LA PLATEFORME LMS DE L'AIAFD.**

Le développement de la plateforme LMS répond à un besoin urgent exprimé par l'AIAFD de renforcer son rôle de facilitateur de formation pour ses membres et d'autres parties prenantes. En dehors de sa fonction première d'hébergement du système de formation unique de l'AIAFD, la plateforme vise à fournir un espace d'apprentissage / de partage d'informations et de connaissances entre les membres de son réseau, favorisant ainsi de nouvelles dynamiques d'échange entre pairs.

## **IV. TERMES DE RÉFÉRENCE**

Les termes de référence du consultant sont les suivants :

### **Principaux éléments à fournir**

Le consultant ou prestataire de services informatiques sera chargé de produire et de soumettre les principaux éléments à fournir suivants :

- Concevoir un programme de formation comprenant les cours suivants, mais sans s'y limiter.
  - Introduction à Moodle et à ses principaux avantages.
  - Navigation dans l'interface utilisateur de Moodle.
  - Gestion des utilisateurs et des rôles.

- Chargement de contenus de formation
  - Création de cours et de catégories de cours.
  - Ajout de ressources et d'activités d'apprentissage.
  - Gestion des devoirs, des interrogations et des évaluations.
  - Suivi des progrès des apprenants.
  - Personnalisation de l'apparence et des paramètres de la plateforme LMS.
  - Optimisation de la sécurité et renforcement de la confidentialité.
  - Définition d'une configuration initiale
  - Partage des meilleures pratiques pour l'organisation de cours en ligne.
- Décrire la méthodologie de formation à l'aide d'un système d'apprentissage numérique, y compris
    - les méthodes d'enseignement (en présentiel, en ligne ou mixte),
    - les supports de formation (présentations, manuels, vidéos, etc.), et
    - les évaluations pour mesurer la compréhension et la maîtrise des participants.
  - Fournir un appui continu aux apprenants après la formation, par exemple à travers
    - une assistance en ligne,
    - une ligne d'assistance téléphonique, ou
    - une adresse courriel de contact.
  - Rédiger un rapport final décrivant
    - le cours,
    - les résultats obtenus, et
    - des recommandations pour améliorer l'utilisation de la plateforme LMS.
  - Contribuer à la promotion de la plateforme LMS de l'AIAFD au sein de la communauté des IFD, en particulier auprès des membres, partenaires et parties prenantes de l'AIAFD.
  - Ajouter des méthodes de paiement efficaces et simples à la plateforme LMS de l'AIAFD pour que le Secrétariat puisse facilement collecter les frais payés par les participants qui suivent les cours sur la plateforme.

### **Durée de la mission**

La durée prévue de la mission est de deux semaines.

### **Compétences requises**

Les consultants ou prestataires de services informatiques ayant au moins cinq ans d'expérience et d'expertise dans les systèmes de gestion de l'apprentissage, en particulier Moodle, sont encouragés à postuler.

### **Comment postuler**

Les consultants ou prestataires de services informatiques intéressés sont priés d'envoyer leur expression d'intérêt par courriel avant le mercredi 3 janvier 2024 (avant 17 h 00 GMT) à [training@adfi-ci.org](mailto:training@adfi-ci.org).